

REGION DE DAKAR

VILLE DE PIKINE

COMMUNE DE KEUR MASSAR

CENTRE PRINCIPAL DE L'ETAT-CIVIL

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

CERTIFICAT DE VIE COLLECTIF

Nous soussigné, Officier de l'Etat-Civil de Keur Massar

Certifions sur l'attestation et la responsabilité du demandeur que les enfants ci-dessous :

- 1. Mouhamadou Libasse Diouf né le 04-01-2008 à Keur Massar
- 2. Khalifa Ababacar Diouf né le 09-09-2011 à Keur Massar
- 3. Pape Ndix Diouf né le 30-03-2018 à Keur Massar

- 4. ....
- 5. ....
- 6. ....
- 7. ....
- 8. ....
- 9. ....
- 10. ....
- 11. ....
- 12. ....
- 13. ....
- 14. ....
- 15. ....
- 16. ....
- 17. ....
- 18. ....
- 19. ....
- 20. ....



sont fils et filles de et M me Kati Sene

En foi de quoi le présent Certificat est délivré pour servir et valoir ce de droit :

Keur Massar

le



L'Officier de l'Etat-Civil